

Flash FFAM N° 134 – 15 avril 2014

☎ : 09 77 631 165 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association
Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (onglet Actualités menu horizontal de la page d'accueil)

Nouvelles de la FFAM

prochain CA le 24 mai, prochain bureau le 21 juin

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'**origine** (identité ou sigle) et le **libellé** du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit si non précisé envoyer le courrier à la présidente.

Envoyez tous vos courriers chez Annie Bouchard Route d'Avenay Cidex 22 - 14210 EVRECY

Merci de n'envoyer aucun courrier au siège social à Paris !

Merci de ne plus envoyer de courrier à Etampes ni à Toulouse...

Fonds d'interventions : Payez moins d'impôts en sauvant nos moulins !

Compte tenu des besoins actuels estimés en fonction des recours à venir contre les arrêtés de classements des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité continue de mobiliser des fonds importants. La FFAM remercie les nombreux particuliers et toutes les associations qui ont déjà fait un versement permettant que les premiers recours puissent être déposés. www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf Vous recevrez un reçu qui vous servira d'attestation de déductibilité du don (selon loi de finances en vigueur) tresorier@moulinsdefrance.org
Les attestations 2013 ont été envoyées début avril par courrier postal.

***Revue Moulins de France* prochain n° à paraître le 98 de avril 2014, pensez à renouveler votre abonnement !**

Dirigeants d'associations envoyez vos listes d'abonnés, au fur et à mesure de la connaissance de nouveaux abonnés et au plus tard chaque fin de trimestre...

Abonnement 18,50€ pour un adhérent d'une association affiliée ou un membre individuel (30€ pour les non membres).

Prix au n° 8,50 €. Signalez-nous un éventuel changement d'adresse. Faites la promotion de la revue...

Pour commander un n° ancien : [Sommaires des séries annuelles](#) (cf menu vertical gauche de cette page).

[Projet de décret harmonisant la procédure d'autorisation des installations hydroélectriques avec la procédure d'autorisation IOTA](#). La réponse a été confiée à Me Rémy qui a rendu sa copie toutes affaires cessantes [lire](#)

[Projet de Charte PARCE](#) "permettant aux parties prenantes de s'accorder autour de la formalisation et de la priorisation de modalités pratiques de mise en œuvre du PARCE". Après la première [réunion de "concertation ... afin de convenir d'un cadre général et de renforcer la sensibilisation"](#) à laquelle nous avons participé le 25 mars à Paris, le travail devrait continuer rapidement avec l'objectif que cette charte voit le jour en fin d'année. Compte tenu de la diffusion donnée en son temps à la [mission 1 du CGEDD](#), nous avons jugé utile de diffuser le courrier du directeur de cabinet sur les suites données - avec un certain retard ! - aux recommandations de ce rapport. Cette lettre - à télécharger - peut être utilisée, dans les territoires, lors de discussion avec les DDT, syndicats de rivières, etc...

Réunions ONEMA A la demande de la FFAM, la direction de l'action territoriale de l'ONEMA a accepté le principe de réunions avec les représentants des associations de propriétaires de moulins. L'objectif est d'une part de se rencontrer hors situations conflictuelles, d'autre part d'échanger des points de vue afin de faciliter les relations ultérieures. Ces réunions se dérouleront dans chacune des neuf délégations régionales de l'ONEMA. Outre les représentants de l'ONEMA, seront présents des membres d'autres services administratifs dont la liste sera communiquée. La première réunion qui devrait avoir lieu prochainement à Rennes concernera les départements 22, 29, 35 et 56. La réunion suivante concernera les 44, 49, 53, 72 et 85 ; les autres réunions suivraient à raison d'une par mois environ. Compte tenu du nombre d'associations par délégation, il serait souhaitable qu'elles soient représentées chacune par un seul porte-parole, voire 2 exceptionnellement, et qu'une coordination préalable entre les associations concernées permette une présentation synthétique des remarques et des sujets qu'elles souhaitent aborder. Les représentants de la FFAM aborderont tout particulièrement le problème de la mise en œuvre des conclusions du rapport du CGEDD.

[La FFAM informe les élus. Une autre lecture de ce qui est bon ou mauvais pour la nature et la Collectivité, dans le strict respect du Code de l'environnement. Document à télécharger : à faire circuler et à diffuser le plus largement possible...](#)

La Pétition [Pourquoi amender la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques \(LEMA\) ?](#) sera adressée à l'Assemblée Nationale, Sénat, Président de la République. Elle est créée et écrite par la communauté « Association pour la Défense et le développement touristique de la Vallée du Cher et des territoires limitrophes ». **Acteurs de l'eau, attachés au patrimoine des cours d'eau, producteurs d'énergie propre et renouvelable, promoteurs du tourisme et des loisirs respectueux de la nature, propriétaires de moulins, propriétaires ruraux riverains d'un cours d'eau... subissons tous les effets pervers d'une loi mal ficelée, permissive, voire pernicieuse, qui ouvre la porte à tous les abus, à toutes les agressions dont nous sommes les témoins et souvent les victimes. Unissons-nous pour faire entendre nos voix en signant massivement cette pétition ! [Participons à la pétition...](#)**

[SAUVEZ NOS MOULINS SECLAIRES](#) *Nous avons décidé de lancer une pétition en réponse à la démarche entreprise en Creuse contre nos seuils : le bureau milieux aquatiques est passé de 1 à 3 fonctionnaires, les réunions de bassin se sont succédé et le Préfet va réunir début mai une réunion départementale. Cette pétition avec nos petits moyens a obtenu plus de 200 signatures mais c'est très insuffisant. Nous comptons sur vous pour que cette pétition qui nous concerne tous ait le plus de poids possible en la relayant auprès des 60 000 seuils de France.*
Par l'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES MOULINS DE CREUSE

[Le congrès 2014 organisé par l'ARAM Provence se tiendra à Draguignan \(Var\) du 2 au 4 mai.](#)

Contact Paul-André Marche Tél : 03 88 50 50 28 / 06 08 98 57 19, courriel : congresffam@moulinsdefrance.org

Vous êtes inscrits et votre chèque a été débité ? votre inscription est donc validée, ...à Bientôt à Draguignan !!
L'Assemblée Générale de la FFAM se tiendra le dimanche 4 mai à la salle municipale de Draguignan. Elle verra le renouvellement d'une partie des membres du CA. Pour une meilleure représentativité de la centaine d'associations affiliées, c'est l'occasion de proposer la **candidature** d'un délégué pour mettre les compétences et l'expérience de votre association au service de la FFAM dont l'équipe dirigeante a besoin de renforts...

Pensez à donner votre mandat à un représentant de votre association présent à l'AG, ou à nous envoyer un pouvoir (scan possible), attention il faut un document signé pour chacune des 2 AG (AGE + AGO).

Avis si vous n'avez pas réglé votre cotisation 2014 ? seules les associations à jour de cotisation 2014 peuvent présenter un candidat, et seules elles bénéficient du droit de vote à aux assemblées générales !

Pourquoi l'Assemblée Générale 2014 est importante pour l'avenir de la FFAM ? Pourquoi votre participation y est indispensable ? Suite à cette AG, un nouveau bureau sera élu fin mai, avec à sa tête un nouveau Président. Quelle politique voudriez-vous voir suivre par la fédération durant ces prochaines années ? Venez nous le dire le 4 mai en élisant vos représentants !

Les Journées des Moulins n'ont pas changé de dates ! Elles ont toujours lieu traditionnellement le 3^e WE de juin, ainsi que le fêtaient jadis les meuniers. La 19^e édition aura bien lieu les 13, 14 et 15 juin 2014 en partenariat avec les Journées du Patrimoine de Pays sur le thème Lumière et couleurs ; comme en 2013 la FFAM propose à tous ceux qui le souhaitent d'intégrer dans la manifestation le vendredi 13 avec un accueil des scolaires. Inscriptions de début janvier jusqu'à fin mars. **Grand et unique rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels. CORRESPONDANT FFAM [André Lacour](#)**

Les affiches et dépliants 2014 seront distribués durant le congrès.

Mise en garde pour les propriétaires de moulin à eau : *Il est demandé aux propriétaires de moulins à eau de ne pas s'adresser par écrit ou oralement à la DDT ou à l'ONEMA sans soutien juridique compétent. Un courrier maladroite peut aboutir au blocage du dossier ou à une procédure lourde et incertaine... Il est hasardeux voire dangereux pour la sécurité juridique du moulin de s'adresser, par écrit ou même oralement, à une DDT, l'ONEMA ou autre, au sujet de son moulin sans avoir une assistance exercée par quelqu'un ayant l'expérience de l'application du droit des moulins. Il est indispensable de faire reconnaître au préalable et par écrit par la DDT la consistance légale du moulin exprimée en kW. La puissance réelle d'un moulin ne correspond pas forcément aux chiffres anciens, souvent inférieurs, trouvés dans les archives. ...N'oubliez pas de constituer votre dossier « Carte Grise ».*

Application du L 435-5. [Texte intégral en pdf avec Annexe.](#) Claude Beauvais se tient à votre disposition pour plus d'infos : tél : 02 54 77 25 03, [mail](#) - [Question écrite type pour vos députés à personnaliser.](#)

Modèle de "Question écrite" à personnaliser et à envoyer massivement à vos parlementaires ou leur remettre en mains propres avec une note d'accompagnement [ici](#)

Nous souhaitons la bienvenue à l'Association Le Moulin d'Antan et ses meuniers à Marpent (59), qui vient de demander son affiliation à la FFAM, ainsi qu'à son président Dominique Claux, et saluons notre ami Pascal Dutremée, fidèle membre individuel [Le moulin de Marpent](#) sera ouvert au public à partir du 8 avril tous les dimanches de 15h à 17h30.

Au service des propriétaires de moulins et d'étangs [Environnement XM Coop](#) Bureau d'Études d'ingénierie spécialisé dans la mise aux normes des ouvrages liées aux contraintes de la continuité écologique.

[Encart FFAM Annuaire des cadres parution septembre 2013](#)

[Encart FFAM La Vitrine parution février 2014](#) (dont vous pouvez disposer pour vos supports de communication)

"Les moulins à eau, une énergie d'avenir", émission diffusée sur ARTE magazine X:enius le 11 février 2013. La FFAM a contacté cette chaîne pour solliciter une rediffusion, plus nous serons nombreux à faire cette démarche, plus rapidement nous obtiendrons satisfaction... : contactez par téléphone le service relations d'ARTE au 03 88 14 22 55 !

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

Nouvelle rubrique sur le site de la FFAM « A la UNE... » cliquer sur le logo FFAM en haut à gauche (Voir aussi lien « tournant » sur le bouton « Coup de cœur... »).

"Je collecte pour vous tous les documents permettant d'apporter la preuve que vous êtes en droit d'exploiter la force hydraulique résultant du fondé en titre de votre prise d'eau" Cabinet généalogique Isabelle Malfant-Masson, 13 cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay [Courriel](#) Tél 04 71 02 61 17, compétence nationale. [Site](#)

à consulter absolument... www.moulinsdefrance.org/doc/lectures.htm (actualisation permanente)

LECTURES

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html

[Evaluation des impacts hydro morphologiques du rétablissement de la continuité hydro sédimentaire et écologique sur l'Yerres aval](#) (IdeF). Résumé de la Thèse de doctorat soutenue en 2012 par Gabriel Melun chercheur en géographie.

[Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 9, Canton de Cassel, par Jean Bruggeman](#) Nous voici au terme de la grande saga des moulins de l'arrondissement de Dunkerque, avec le volume le plus attendu : « Les moulins du canton de Cassel ». Ce tome exceptionnel de 450 p contient de nombreuses illustrations, cartes, plans, photographies. Impression noire et quadrichromie sur papier semi-mat. Broché cousu au fil de lin, couverture cartonnée. Prix 70 €. Après le 01/06 prix 75 €. Tirage limité à 300 exemplaires. A commander à [ARAM Nord-Pas de Calais](#) Rue Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq avec règlement à l'ordre de l'ARAM. [Mail](#) Tél 03.20.05.49.34 Frais d'envoi par la poste 9,50€ (France métropolitaine), Europe 20€. Autres : consulter l'ARAM. voir [Flash 133](#)

MAQUETTES carton à construire : moulins à vent Ivry, Montfermeil ou Sannois. A l'unité 11 € hors port. [Esprit Maquette](#) 8 Allée du Fief 77310 Ponthierry. Tél 06 26 02 32 36 / 01 64 09 91 56 [mail](#) En vente à la FFAM. [Flash 132](#)

Moudre les blés. Techniques de production et économie des moulins de l'Entre-deux-Mers bordelais du Moyen Age à la Révolution. De Vincent Joineau, publication de sa thèse de doctorat. Editions Garnier. [En souscription.](#)

[Moulins à eau, Guide à l'attention des propriétaires de moulins, Droits, Devoirs, Informations, Conseils.](#) Brochure 24 p. Novembre 2013. Ce document, édité par l'AFEPTB a été initié suite à un engagement pris lors du contre-colloque organisé en 2010 par la FFAM à Cholet à l'issue duquel la FFAM a été reconnue comme partenaire incontournable, et les seuils comme compatibles « pour des rivières vivantes »... Reproduction libre de droits. A diffuser largement, y compris aux administrations, aux élus etc... **En supplément gratuit au n°97 janvier 2014 de la revue Moulins de France.** Pour se procurer ce n° ou des exemplaires du Guide, se renseigner à la FFAM. Cf [Flash 132](#)

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

JOURNÉES DES ÉOLIENNES ANCIENNES 2014 (Première édition) organisées par la Section Éoliennes Anciennes de la FFAM les 4 et 5 octobre 2014. Nous serons reçus en Touraine conjointement par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Esvrien et par l'Association de sauvegarde des Moulins de Touraine. Hébergement à Joué-les-Tours (37). Visites d'Éoliennes Bollée (dont celles d'Esvres-sur-Indre et Dolus-le-Sec en état de fonctionnement). Visite d'une petite exposition sur les Éoliennes Bollée (organisée pour l'occasion par Jean-Claude Pestel). Visite d'un moulin. Du samedi 8h au dimanche 18h. Les repas seront pris en commun. Transport en commun selon nombre d'inscrits. Attention nombre de places limité. Pour les non-membres de la FFAM, la participation sera subordonnée à la prise d'une adhésion. Le bulletin d'inscription sera en ligne prochainement.

[Souscription pour la restauration du moulin de Montfuron](#), dans les Alpes-de-Haute-Provence. Pour la réhabilitation des ailes et de la toiture de ce moulin, patrimoine emblématique entretenu par la commune depuis 1969... Pour toutes informations et pour les dons s'adresser à la Fondation du Patrimoine, 60 boulevard Gassendi 04000 Digne-les-Bains. Mairie de Montfuron, [courriel](#)

[Les meules à grain du Néolithique à l'an mille : technique, culture, diffusion](#), Colloque du 15 au 17 mai 2014. Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), UFR Lettres et Sciences Humaines voir [Flash 129](#)

[Musée vivant de l'énergie](#). Samedi 12 juillet 2014, 14h - 18h et dimanche 13 juillet 2014, 10h - 18h. A l'occasion des 10 ans du musée vivant de l'énergie situé à Chandai (Orne), nous organisons une grande manifestation présentant des moteurs agricoles et industriels, des modèles réduits de trains (avec baptêmes) et bateaux vapeur... Le tout en fonctionnement, de quoi combler les passionnés de belles mécaniques ! Buvette - restauration sur place le dimanche midi. Renseignements : 02 33 24 17 81 [Mail](#)

"Du blé au pain, en passant par la meulière", La Ferté-sous-Jouarre (77), 17 mai - 29 juin 2014. Centre d'art de l'ancienne Synagogue, 28 boulevard Turenne, 77260 La Ferté-sous-Jouarre, Tél : 01 60 22 25 63 / 01 60 22 96 27, [Mail](#) Entrée libre. Samedis 15h - 18h. Dimanches et jours fériés 10h - 13h et 15h - 18h. voir [Flash 133](#)

EDITIONS FFAM

Timbres Congrès 2014, horizontal : Moulin à vent de Lambesc (Bouches-du-Rhône) ; vertical : Eolienne Bollée de la Castellane à Ollioules (Var). Prix du carnet de 8 : 10 € hors port (11,50 € port inclus).

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, **Brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf**. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB sur [Bon de commande](#)) Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

[Documents et Archives de Gérard Gailly](#), Architecte des Bâtiments de France. Editions FFAM, par André Coutard. Document de 236 p, nombreux croquis, plans, photos et reproductions de documents. Inventaire sommaire du « Fonds Gérard Gailly » (archives reçues fin 2013 par la FFAM), et index des moulins cités. Parution prévue fin juin. En souscription auprès de la FFAM au prix de 22 € jusqu'au 30 juin 2014 (25 € après cette date). Port en sus.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

[Moulins & Rivières de la Sarthe, n°93, avril 2014](#). Le mot du Président Arsène Poirier. Editorial Jean-Paul Sivadier. Journées des Moulins et Rivières. Jean-Marie Gasse peintre, JP Sivadier. Au feu le moulin brûle, A Coutard. Au feu, le moulin de Montreuil brûle, JP Sivadier. Les progrès exponentiels de la météo, JP Sivadier. Neuville, La galère des inondés chroniques, JP Sivadier. 15e Carrefour des gestions locales de l'Eau A&J Weil-Barais. Collectif des Moulins et Riverains de Bretagne A. Weil-Barais. Eaux usées à réutiliser D. Reboux. 60 ans de pratique... Cheminement en bordure... P. Paumier. La lettre de madame la Députée. Articles sélectionnés, A. Poirier. Les pêcheurs sont attachés aux barrages, A. Poirier. Actualités de la Mayenne. Association Jouanne et Vicoin. Moulins de la Mayenne Association P-H De Vitton. C'est quoi un pesticide ? A. Poirier. 2 800 000 f pour la libre circulation... M. Desmoulins. WWF Les crues sont utiles, A. Poirier. Clermont-Créans avis défavorable. Les Amis du Moulin de la Bruère, A. Souday. Maine Libre Les crues... J-B Gayet. Réjouissances vocales du Maine, J Weil Y. Parmentier. Disparition programmée de l'anguille, A Poirier. Révision du SAGE Mayenne, J Weil. Rare moulin à vent sarthois, P. Coiffé.

[L'Echo des moulins, n°68, mars 2014](#). [Bulletin de l'association des Moulins du Finistère](#). Le mot du président, Benoit Huot. CR de l'AG 2013. Collectif des moulins et riverains de Bretagne. Carrefour des gestions locales de l'eau. Rencontres du Collectif. Annonces et activités.

[L'écho du moulin, La petite Gazette du Moulin de St Michel \(38\)](#) ass L'Anille, n° 5 printemps 2014. Edito de la présidente Rose Aussenac. Chantier, Agenda, AG. WE «plancher de scierie» au moulin. Cotisation 2014.

[Moulins d'Anjou, Bulletin de l'Association de sauvegarde des moulins d'Anjou, n°120, 1er trimestre 2014](#) Editorial par le président Gérard Dubaux. Anes, mules, mulets, chevaux, les auxiliaires du meunier en Anjou par C Cussonneau. Nouvelles des Quatre Vents, à l'AMA. Chez nos amis voisins. A la FFAM.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org onglet «Administration», boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERTENT UN SITE OU UN DOCUMENT

Responsables d'associations, reproduisez ces informations sur votre propre bulletin... Echangez vos bulletins...